

SGS	M1	DAT	MEQSE	00402	A6	Page 1 sur 2
SGS.CMI	Propriétaire	Type doc.	Émetteur	Numéro	Indice	

A6	31/03/2026	Serge. Poncet Jean-Yves Bertho	Patrick.Pressard Gilles Courbet	Olivier Duval Lionel Epely	Mise à jour lors du comité de sécurité annuel LISEA/MESEA + prise en compte d'une recommandation de la peer review « culture sécurité SEA » de 2025
A5	24/04/2024	S. Poncet J-Y Bertho	P.Pressard G.Courbet	J-B Delrue Lionel Epely	Mise à jour lors du comité de sécurité annuel LISEA/MESEA
A4	09/03/2023	S. Poncet J-Y Bertho	P.Pressard P. Rateau	J-B Delrue H. Le Caignec	Mise à jour lors du comité de sécurité annuel LISEA/MESEA
A3	01/09/2021	JYBE SPOn	DGAR SPON	JBDE HLEC	Mise à jour dans le cadre du renouvellement de l'agrément GI
Indice	Date	Rédigé par	Vérifié par	Approuvé par	Modification(s) apportée(s) à cette version

Bordeaux et Villognon, le 31/03/2026

LISEA et MESEA :

- Placent la sécurité ferroviaire au tout premier plan de leur activité (respectivement Concessionnaire et Mainteneur). Ainsi, les impératifs d'exploitation, de production ou de développement commercial n'auront jamais priorité sur la sécurité ferroviaire ;
- Travaillent ensemble à garantir la sécurité ferroviaire, en y associant leurs prestataires afin d'assurer la sécurité de leurs employés, sous-traitants, fournisseurs, utilisateurs et communautés vivant à proximité de la Ligne ;
- S'appuient pleinement sur leur Système de Gestion de la Sécurité (SGS), la sécurité technique et l'attention portée aux Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) pour assurer le niveau de sécurité ferroviaire de l'infrastructure et en viser le niveau le plus élevé ;
- Prônent une culture de sécurité intégrée impliquant le management et les employés. Celle-ci favorise la prise en compte des risques par l'ensemble de l'entreprise et fournit aux clients et partenaires l'assurance d'une meilleure maîtrise de ces risques ;
- S'appuient sur une culture juste qui vise à instaurer un environnement où chacun peut signaler les événements, erreurs ou situations à risque en toute transparence, en distinguant clairement les comportements acceptables des fautes intentionnelles, afin de renforcer en continu la sécurité et la fiabilité de l'exploitation ;
- Renforcent le pilotage de la sécurité en s'appuyant sur des indicateurs de suivi de la sécurité ferroviaire. L'accent est mis sur l'analyse approfondie des événements de sécurité à haut potentiel de gravité et à haut potentiel d'apprentissage, notamment via l'analyse FOH pour laquelle LISEA et MESEA investissent dans la formation de leurs personnels ;
- Procèdent à une analyse conjointe des risques, commentent les indicateurs de sécurité et établissent le PAS (Plan d'Action Sécurité) à l'occasion des revues de Direction du SGS SEA ;

Ce document est la propriété exclusive de LISEA/MESEA.
Il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou divulgué en tout ou partie, sans autorisation préalable et écrite de LISEA/MESEA.

- Fixent en commun les objectifs de sécurité ferroviaire lors du comité de sécurité annuel ;
- Sont convaincues que de l'excellence opérationnelle naît la sécurité et s'attachent ainsi à analyser tous les événements contrariant les activités d'exploitation ou de maintenance en déclinant les actions d'amélioration adaptées. L'amélioration continue et la performance sécurité font partie des valeurs de LISEA et de MESEA, qui s'assurent de l'efficacité des actions menées, et s'appuient sur la qualité de leurs relations avec les parties prenantes, parmi lesquelles SNCF Réseau et les entreprises ferroviaires, pour promouvoir ce processus d'amélioration continue ;
- Fondent cette politique sécurité sur la transparence et la concertation à tous les niveaux de responsabilité de la société et partagent cette vision avec l'ensemble des prestataires ;
- Organisent des instances régulières pour le pilotage et le suivi de la sécurité (revues de processus, revues de direction, points sécurité ferroviaire LISEA/MESEA, points exploitation LISEA/prestataire GTC, contrôles de management général, contrôles opérationnels LISEA, audits, contrôles des prestataires, reporting) ;
- Révisent régulièrement cette politique de sécurité, sa performance et les évolutions réglementaires afin de prendre en compte les changements de circonstances et l'expérience acquise, tant au sein de la société qu'à l'extérieur de celle-ci ;
- S'impliquent dans les réunions et groupes de travail proposés par les parties prenantes sécurité (EPSF, SNCF Réseau, AGIFI, UTPF, UIC) pour identifier les bonnes pratiques et partager les démarches d'amélioration ;
- Réalisent un suivi des risques identifiés liés à la gestion du patrimoine SEA et déterminent des mesures de couverture efficaces pour maîtriser les risques lors de la revue du processus « gérer le patrimoine et les investissements de la ligne » ;
- Réalisent une analyse des risques structurée et qualifient la nature de chaque changement technique, organisationnel ou réglementaire par le biais de Fiches de Gestion du Changement (FGC) intégrées à l'application partagée de Gestion Electronique des Documents ;
- Traitent et analysent systématiquement toutes les remontées de détections de risques pour la sécurité ferroviaire ;
- Apportent une attention particulière aux recommandations de l'EPSF, du BEA-TT et veillent à leur déclinaison dans le SGS SEA ;
- Communiquent cette politique à l'ensemble de leur personnel, auprès des parties prenantes et du public.

Lionel EPELY
Président LISEA

Olivier DUVAL
Président MESEA